

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 552

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 3 TER

À la seconde phrase de l'alinéa 20, substituer au mot :

« est »

les mots :

« peut être ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.